

EMBARGO SUR LES ARMES



À propos de cette lettre

Cette lettre de soutien, qui demande un embargo complet et immédiat sur les armes à destination d'Israël, a été initiée par les organisations suivantes: le Mouvement de la jeunesse palestinienne (PYM), les Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO), Voix juives indépendantes (VJI), le Réseau de solidarité avec la Palestine (CJPMO), World BEYOND War, Labour 4 Palestine, et Labour Against the Arms Trade (LAAT).

Parmi les premiers signataires de la lettre de soutien des organisations, on trouve notamment : le Conseil canadien des affaires publiques musulmanes du Canada (CMPAC), le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Indigenous Climate Action, le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public (SNEGSP), l'Alliance de la Fonction Publique du Canada (AFPC), et le Réseau uni pour la justice et la paix en Palestine et en Israël (UNJPPI).

Cette version de la lettre s'adresse à tous les députés du pays. Les députés qui signeront seront listés sur notre site web (armsembargonow.ca/) après la publication de la lettre d'organisation.

Veillez envoyer un courriel à info@armsembargonow.ca si vous souhaitez vous inscrire ou répondre directement à la personne qui vous a envoyé cette lettre, avec copie du courriel ci-dessus.

Une confirmation par courriel est suffisante. Aucune signature numérique n'est requise.

Alors que la catastrophe provoquée par l'assaut continu d'Israël sur Gaza s'amplifie, nous - les député.e.s soussigné.e.s - nous joignons nos voix à celles des organisations de la société civile canadienne pour demander au gouvernement canadien de suspendre immédiatement tout commerce d'armes et de technologies militaires avec Israël.

Le gouvernement du Canada définit un embargo sur les armes comme une sanction qui "vise à prévenir l'entrée ou la sortie d'armes ou d'équipement militaire dans le cas d'un pays visé. Il interdit l'exportation et l'importation d'armes et de matériel connexe dans le cas d'un pays visé, et peut aussi interdire la communication de données techniques ou les transactions financières se

rapportant à des activités militaires."

En vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales, le Canada peut et doit également interdire l'exportation vers Israël, ainsi que de l'importation en provenance de celle-ci, de technologies de surveillance, de sécurité et de renseignement, ainsi que d'un ensemble exhaustif d'articles à double usage (électronique, ordinateurs, capteurs, lasers, avionique, etc.) qui, s'ils peuvent ne pas être considérés comme strictement "militaires", font néanmoins partie intégrante de l'arsenal utilisé par Israël pour maintenir son siège, mener ses assauts contre Gaza et poursuivre son annexion des territoires palestiniens occupés.

L'arrêt des exportations d'armes canadiennes vers Israël pourrait avoir un impact sur certains travailleurs des industries de l'armement et de la technologie. Nous exhortons le gouvernement à collaborer avec les syndicats représentant ces travailleurs afin d'élaborer des plans à court et à long terme pour une transition juste qui garantira leurs moyens de subsistance et leur permettre de travailler sans craindre d'être complices des crimes de guerre et du possible génocide commis par Israël à Gaza.

Nous demandons au gouvernement canadien d'assumer ses responsabilités morales et légales et d'imposer un embargo complet et immédiat sur les armes à Israël.